

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/spip.php?article1245>



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EC2 exercice 4

- Première -

Réussir l'épreuve composée : grilles d'évaluation et exercices de remédiation. -

Date de mise en ligne : vendredi 19 juin 2015

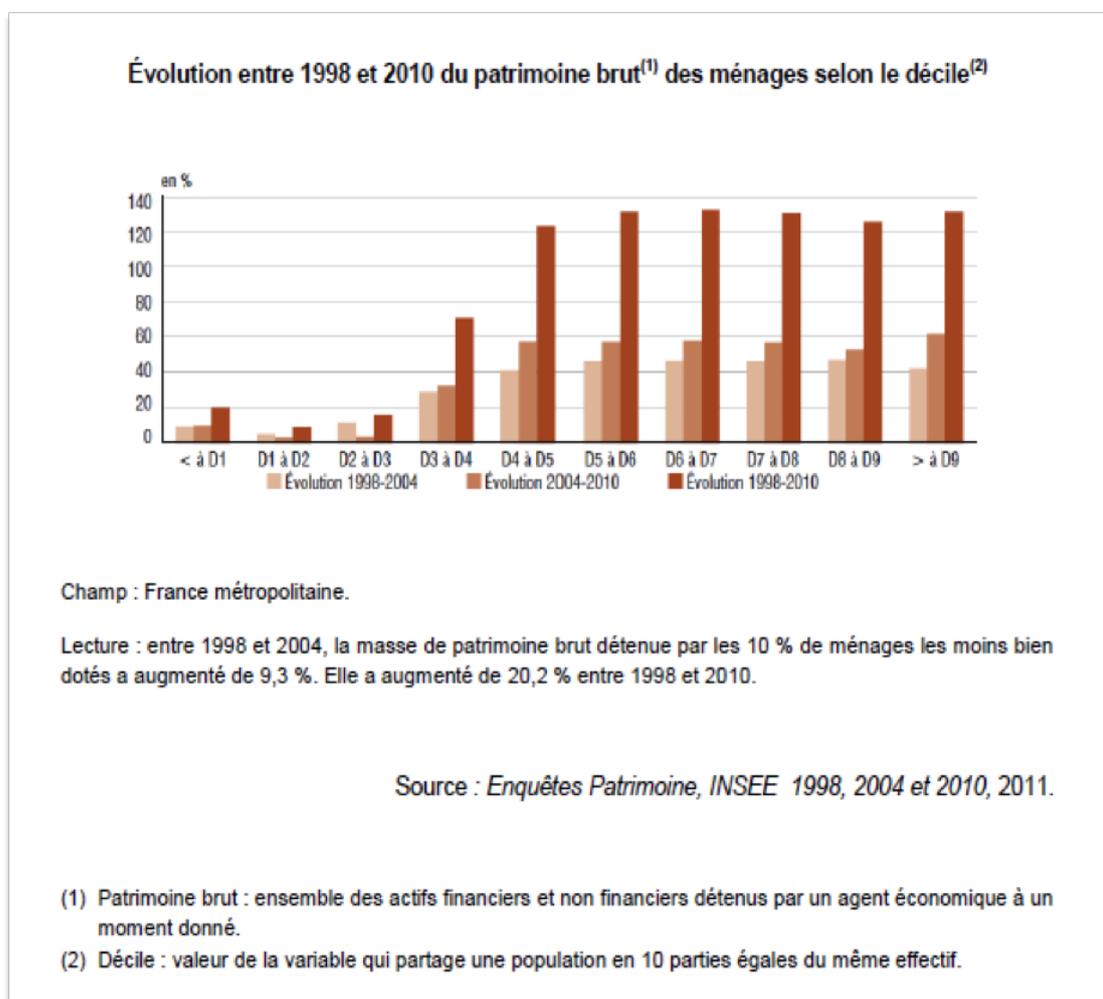
Copyright © SES Limoges - Tous droits réservés

Sommaire

- [1. Sélectionner des statistiques](#)
- [2. Hiérarchiser les idées, les](#)
- [3. Identifier des connecteurs](#)

Exercice

Sujet : Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence l'évolution du patrimoine brut des ménages en France entre 1998 et 2010.



La présentation du document est donnée et explicitée aux élèves

Ce document est un graphique publié par l'INSEE en 2011. Il permet d'analyser l'évolution du patrimoine brut des ménages répartis en déciles en France entre 1998 et 2010 sachant que 2 périodes sont mises en avant. 1998 – 2004 et 2004 – 2010. Il est ainsi possible de comparer les rythmes de progression selon le niveau de richesse des ménages et selon les sous-périodes.

- Les éléments en italique ne sont pas attendus pour l'évaluation de la présentation du document. Cependant dans la formation des élèves on pourra les inciter à donner du sens à la présentation.

Des éléments de réponse à la question sont proposés aux élèves.

- Les augmentations des patrimoines au-delà des 50 % les mieux dotés sont plus élevées que pour les 50 % les moins riches.
- On constate qu'entre 1998 et 2010, la masse de patrimoine brut possédée par les ménages vivant en France métropolitaine a progressé quel que soit le décile cependant les inégalités de croissance de patrimoine se sont creusées à l'avantage des catégories les plus favorisées.
- Pour les 10 % les moins bien dotés en patrimoine, la hausse a été supérieure à celle des 20 % des ménages suivants tout en restant très inférieure à celle des 60 % les mieux dotés.
- Ces écarts de croissance des patrimoines se sont accentués durant la période 2004 -2010 comparé à la période 1998-2004.

1. Sélectionner des statistiques à utiliser

Consigne : choisissez des informations statistiques, éventuellement réalisez des calculs, afin d'étayer les informations qui vous semblent les plus susceptibles de l'être.

- Les augmentations des patrimoines au-delà des 50 % les mieux dotés sont plus élevées que pour les 50 % les moins riches.

Solution

Ainsi le patrimoine progresse d'environ 120 % (ce qui signifie qu'il est multiplié par 2.2) pour les 10 % les plus riches et de 20 % pour les 10 % les moins riches. Il augmente donc 6 fois plus vite pour les premiers que pour les seconds.

- On constate qu'entre 1998 et 2010, la masse de patrimoine brut possédée par les ménages vivant en France métropolitaine a progressé quel que soit le décile cependant les inégalités de croissance de patrimoine se sont creusées à l'avantage des catégories les plus favorisées.
- Pour les 10 % les moins bien dotés en patrimoine, la hausse a été supérieure à celle des 20 % des ménages suivants tout en restant très inférieure à celle des 60 % les mieux dotés.
- Ces écarts de croissance des patrimoines se sont accentués durant la période 2004 -2010 comparé à la période 1998-2004.

Solution

Par exemple, entre 2004 et 2010 le patrimoine des 10 % les plus riches a cru de 60 % et de 40 % sur la période précédente tandis que celui des 10 % de la population entre les 20 % les plus pauvres et les 70 % les plus riches a

vu son rythme de croissance diminuer en passant de 10 % à 2 % environ entre les 2 sous périodes.

2. Hiérarchiser les idées, les classer dans l'optique de produire un paragraphe argumentatif

Consigne : repérer l'idée principale et les idées secondaires distinguables par un numéro.

Ces écarts de croissance des patrimoines se sont accentués durant la période 2004 -2010 comparé à la période 1998-2004. Par exemple, entre 2004 et 2010 le patrimoine des 10 % les plus riches a cru de 60 % et de 30 % sur la période précédente tandis que celui des 10 % de la population entre les 20 % les plus pauvres et les 70 % les plus riches a vu son rythme de croissance diminuer en passant de 10 % à 2 % environ entre les 2 sous périodes.

Les augmentations des patrimoines au-delà des 50 % les mieux dotés sont plus élevées que pour les 50 % les moins riches. Ainsi le patrimoine progresse d'environ 120 % (ce qui signifie qu'il est multiplié par 2.2) pour les 10 % les plus riches et de 20 % pour les 10 % les moins riches. Il augmente donc 6 fois plus vite pour les premiers que pour les seconds.

On constate qu'entre 1998 et 2010, la masse de patrimoine brut possédée par les ménages vivant en France métropolitaine a progressé quel que soit le décile cependant les inégalités de croissance de patrimoine se sont creusées à l'avantage des catégories les plus favorisées.

Pour les 10 % les moins bien dotés en patrimoine, la hausse a été supérieure à celle des 20 % des ménages suivants tout en restant très inférieure à celle des 60 % les mieux dotés.

Indices

Idée secondaire 1 - Idée principale - Idée secondaire 2 - Idée secondaire 3

3. Identifier des connecteurs logiques en rapport avec la structuration retenue

Consigne. Complétez le texte à trous en utilisant les expressions suivantes sachant que plusieurs possibilités sont envisageables. (Cependant, De plus, en outre, de surcroît, par ailleurs, En effet, de surcroît, ainsi, Sur la base de ces informations, néanmoins)

EC2 exercice 4

Ce document est un graphique publié par l'INSEE. Il permet d'analyser l'évolution du patrimoine brut des ménages répartis en déciles en France entre 1998 et 2010 sachant que 2 périodes sont mises en avant. 1998 – 2004 et 2004 – 2010. Il est ainsi possible de comparer les rythmes de progression selon le niveau de richesse des ménages et selon les sous-périodes.

, on constate qu'entre 1998 et 2010, la masse de patrimoine brut possédée par les ménages vivant en France métropolitaine a progressé quel que soit le décile les inégalités de croissance de patrimoine se sont creusées à l'avantage des catégories les plus favorisées.

, Les augmentations des patrimoines au-delà des 50 % les mieux dotés sont plus élevées que pour les 50 % les moins riches. De fait, le patrimoine progresse d'environ 120 % (ce qui signifie qu'il est multiplié par 2.2) pour les 10 % les plus riches et de 20 % pour les 10 % les moins riches. Il augmente donc 6 fois plus vite pour les premiers que pour les seconds.

, les écarts de croissance des patrimoines se sont accentués durant la période 2004 -2010 comparé à la période 1998-2004. Par exemple, entre 2004 et 2010 le patrimoine des 10 % les plus riches a cru de 60 % et de 30 % sur la période précédente tandis que celui des 10 % de la population entre les 20 % les plus pauvres et les 70 % les plus riches a vu son rythme de croissance diminuer en passant de 10 % à 2 % environ entre les 2 sous périodes.

, pour les 10 % les moins bien dotés en patrimoine, la hausse a été supérieure à celle des 20 % des ménages suivants tout en restant très inférieure à celle des 60 % les mieux dotés.

Indices

Cependant - De plus - En effet - Sur la base de ces informations

Télécharger cet article :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/ses/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>